



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada

Évaluation de l'adhésion du Canada à l'organisation internationale pour les migrations

Division de l'évaluation

Février 2011



Canada

Ci4-66/2011F-PDF
978-1-100-97352-4
Numéro de référence : ER201104_02 F

Table des matières

Sommaire	ii
Acronymes	v
OIM – Terminologie.....	vi
Réponse de la direction	vii
1. Introduction	1
1.1. Objectifs de l'évaluation	1
1.2. Aperçu de l'OIM	1
1.3. Le Canada et l'OIM	4
2. Méthodologie.....	8
2.1. Méthodologie de la collecte de données	8
2.2. Limites.....	8
3. Constatations	9
3.1. Pertinence.....	9
3.2. Rendement	10
3.2.1. <i>Participation et influence</i>	10
3.2.2. <i>Recherche et dialogue</i>	13
3.2.3. <i>Relation entre l'adhésion et la prestation des services</i>	14
3.2.4. <i>Avantages additionnels de l'adhésion</i>	15
3.2.5. <i>Solutions de rechange</i>	16
4. Conclusions.....	19
Appendice A : Projets canadiens mis en œuvre par l'OIM.....	21
Appendice B : Liste des documents clés examinés	24
Appendice C : Guides d'entrevue	25
Appendice D : Liste des personnes interviewées.....	29

Sommaire

Créée en 1951, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) concentre ses efforts sur la promotion de migrations ordonnées, dans le respect de la dignité humaine, dont tous profitent. Elle atteint son objectif en offrant des services et des conseils aux gouvernements et aux migrants. Le budget de l'OIM s'élève à plus d'un milliard de dollars US; il est constitué des contributions annuelles des États membres et des frais exigés de ces derniers, d'autres nations et d'organisations en contrepartie des services rendus et des projets exécutés. L'OIM compte aujourd'hui 132 États membres auxquels s'ajoutent 17 États qui ont un statut d'observateur et de nombreuses organisations internationales et non gouvernementales.

L'adhésion du Canada à l'OIM relève de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) qui lui a versé, en 2009, des droits d'adhésion annuels d'environ 1,34 million de dollars CAN.

L'OIM a connu une croissance considérable au cours des dernières années; plus de 2 300 projets sont en cours et plus de 7 000 employés exercent leurs fonctions dans plus de 460 bureaux régionaux répartis dans plus d'une centaine de pays. En outre, le Canada a de plus en plus recours à l'OIM en qualité de fournisseur de services et d'agent d'exécution. CIC fait appel à l'OIM pour le transport, les services de santé et l'orientation des migrants. Les services de transport sont associés aux déplacements, vers le Canada, des réfugiés au sens de la Convention ou des membres de la catégorie des personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières; il s'agit, notamment, de la prise de mesures en vue de leurs déplacements à partir de leur point de départ, leur lieu de résidence, et de l'obtention des documents de voyage. Pour ce qui est des soins de santé, l'OIM agit en qualité de médecin désigné et elle s'occupe des examens médicaux réglementaires et des autres services de santé. L'OIM s'occupe en outre de mettre à exécution, au nom de CIC, l'ensemble du programme Orientation canadienne à l'étranger (OCE) qui offre des séances d'orientation sur le Canada aux immigrants et réfugiés, avant leur arrivée.

D'autres ministères, plus précisément l'ACDI, le MAECI et RHDCC, s'entendent directement avec l'OIM pour la réalisation de projets particuliers, dans divers pays. Depuis peu, certaines provinces et entreprises du secteur privé font appel aux services de l'OIM pour la prestation des services relatifs aux candidats des provinces et aux travailleurs temporaires. En 2009, globalement, les acteurs canadiens¹ ont versé près de 30 millions de dollars US à l'OIM pour la mise en œuvre de services et de projets.

L'évaluation a porté sur les questions de la pertinence et du rendement, et elle visait la période quinquennale de 2005 à 2010. Il s'agit d'une évaluation restreinte; pour la collecte des données, nous avons mené des entrevues avec des informateurs clés et procédé à un examen des documents, méthodes qui conviennent bien à la faible importance relative du programme, comparativement aux dépenses de CIC, et à son faible niveau de risque relatif.

Principales constatations - Pertinence

- Compte tenu que le Canada figure parmi les pays qui accueillent le plus de réfugiés, et compte tenu du mandat de l'OIM, l'ensemble des répondants disent appuyer fortement le maintien de l'adhésion.
- L'adhésion de CIC à l'OIM va dans le sens des objectifs stratégiques du gouvernement et du Ministère.

¹ Comprend les ministères fédéraux, les provinces et le secteur privé.

- Les services liés à l'immigration que CIC reçoit de l'OIM soutiennent directement les activités du Ministère.

Principales constatations - Rendement

- Le Canada est un membre actif et influent de l'OIM, tout particulièrement en ce qui a trait à la gouvernance et au budget.
- Certaines préoccupations ont été exprimées quant à l'élargissement du mandat de l'OIM et à l'harmonisation des projets avec l'orientation stratégique, et quant à leurs répercussions potentielles sur les services essentiels d'aide à la migration, à mesure que l'OIM poursuit sa croissance.
- On a en outre l'impression qu'une meilleure coordination s'impose entre les autres ministères, dans leurs rapports avec l'OIM.
- De façon générale, le Canada ne finance pas directement les activités de recherche de l'OIM et en conséquence, il n'exerce aucune influence sur ces activités et n'en retire aucun avantage.
 - D'autres organisations, notamment l'OCDE et Metropolis, ont plus d'expérience et sont davantage en mesure d'effectuer des recherches sur les questions de migration touchant CIC.
- L'OIM est bien placée pour offrir une tribune et tenir des discussions ciblées et régulières sur les migrations, mais l'actuel format du Dialogue international sur la migration devra évoluer si l'organisation veut atteindre cet objectif.
- L'adhésion à l'OIM procure au Canada l'avantage d'obtenir des services et de faire exécuter des projets en priorité, ce qui ne serait sans doute plus le cas si le Canada se retirait de l'organisation. Parmi les autres avantages, mentionnons l'accès, en temps utile, à la direction de l'OIM et la possibilité d'exercer une influence sur les décisions des organes directeurs et sur les divers enjeux.
- Peu de solutions de rechange offrent la même portée, qualité de service ou rentabilité que l'OIM, en ce qui a trait aux services essentiels d'aide à la migration requis par CIC – le transport, les soins de santé et l'orientation. En accédant à ces services auprès d'une seule organisation qui s'occupe uniquement de migrations, des économies sont réalisées, selon les répondants.

Conclusions

Conformément aux objectifs de CIC et du gouvernement du Canada, l'OIM offre des services dont profite le programme d'immigration. Dans le contexte d'un dialogue international fragmenté, eu égard aux migrations, l'adhésion à l'OIM permet de disposer d'une tribune où peuvent se tenir des discussions avec des États aux vues similaires, et où le Canada joue un rôle actif. L'OIM permet en outre au Canada d'exercer une influence sur les autres pays et sur le débat. L'adhésion à l'OIM procure en outre l'avantage de bénéficier d'une priorité pour l'obtention de services opérationnels étendus et jugés rentables. Bien que certains des avantages soient difficiles à quantifier, il a été établi que la valeur de l'adhésion à une organisation si importante l'emportait sur les dépenses.

En l'absence de solutions de rechange bien définies (en ce qui a trait aux services, tout particulièrement), il est difficile d'évaluer toutes les répercussions d'un retrait de l'OIM. Une non-participation du Canada priverait d'autres États membres des connaissances et de l'expérience en gestion des migrations que possède notre pays et ce dernier perdrait sa capacité d'influencer la

discussion. Compte tenu du rôle de chef de file que joue le Canada dans ce domaine, son retrait de l'OIM risquerait également de porter atteinte à sa crédibilité au sein de la collectivité internationale des migrations.

Recommandations

- Recommandation no 1 : Compte tenu qu'il est un chef de file international en matière de gestion des migrations et qu'il retire des avantages de sa participation, que le Canada maintienne son adhésion à l'OIM.
- Recommandation no 2 : Que le Canada (CIC) continue de surveiller activement la gouvernance et l'orientation stratégique de l'OIM, en portant une attention particulière aux questions touchant son mandat, de sorte que leurs répercussions potentielles sur les services essentiels puissent être mises au jour et réduites au minimum.
- Recommandation no 3 : En sa qualité de ministère responsable, que CIC examine la pertinence d'assurer un niveau suffisant de coordination entre les ministères du gouvernement canadien qui ont recours aux services de l'OIM, de sorte que les projets demeurent compatibles avec la position du Canada relative à l'OIM.

Acronymes

AC	Administration centrale (CIC)
ACDI	Agence canadienne de développement international
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
CIG	Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations
CPPF	Comité permanent des programmes et des finances (auparavant le Sous-comité du budget et des finances)
CRM	Conférence régionale sur les migrations
CT	Conseil du Trésor
DIM	Dialogue international sur la migration
FMMD	Forum mondial sur la Migration et le Développement
FS	Francs suisses
GCRM	Groupe de consultations régionales sur les migrations – Groupe de Puebla
GMM	Groupe mondial sur la migration
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MPI	Migration Policy Institute
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCE	Orientation canadienne à l'étranger
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
PEPM	Programme d'élaboration de politiques en matière de migration
RHDCC	Ressources humaines et développement des compétences Canada
RII	Relations internationales et intergouvernementales (CIC)
SCBF	Sous-comité du budget et des finances (remplacé par le Comité permanent des programmes et des finances)

OIM - Terminologie

Afin d'assurer une certaine cohérence avec les documents officiels, dans notre évaluation, nous avons utilisé la terminologie de l'OIM. Voici une définition des termes clés :

Budget d'administration – Portion du budget de l'OIM constituée grâce aux droits d'adhésion et aux revenus discrétionnaires.

Budget de fonctionnement – Budget qui intègre les projets et services à l'égard desquels l'OIM reçoit des « contributions à affectation spéciale ».

Revenu discrétionnaire – Revenu constitué des « recettes diverses » et des « coûts indirects liés aux projets », tel que décrit ci-dessous.

Contributions à affectation spéciale – Contributions versées ou remboursées au titre de services ou d'activités opérationnelles en particulier. Ces contributions ne peuvent être utilisées à des fins autres que celles auxquelles elles étaient destinées, sans l'autorisation expresse du donateur. La grande majorité des contributions versées au budget de fonctionnement ont une affectation spéciale.

Recettes diverses – Recettes provenant des contributions sans affectation spéciale versées par les gouvernements/donateurs, ainsi que des intérêts créditeurs. À la discrétion du directeur général, ces recettes sont affectées à des fins spéciales, en tenant compte des intérêts et des priorités des États membres (voir « revenu discrétionnaire » ci-dessus).

Imputation des dépenses aux projets – Pratique qui consiste à imputer les coûts relatifs au personnel et à l'administration aux activités/projets opérationnels auxquels ils se rapportent. Ce concept (apparenté à la comptabilité par activités), de même que les outils et procédures qui y sont associés, est appelé « imputation des dépenses aux projets ».

Coûts indirects associés aux projets – Coûts indirects appliqués à tous les projets opérationnels et destinés à couvrir les coûts de certaines fonctions de soutien des projets, dans les bureaux régionaux et au siège social, lesquelles ne peuvent être aisément associées à un projet en particulier (voir « revenu discrétionnaire » ci-dessus).

Réponse de la direction

Recommandations	Réponse	Mesure	Responsable	Date de mise en œuvre
Pertinence du programme				
1. Compte tenu qu'il est un chef de file international en matière de gestion des migrations et qu'il retire des avantages de sa participation, que le Canada maintienne son adhésion à l'OIM.	En accord	Recommander au ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme que les Conditions des paiements de transfert (quotes-parts annuelles) à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) soient maintenues.	Direction générale des relations internationales et intergouvernementales (DG RII)	Note d'information au ministre à mettre au point au 4e trimestre de l'exercice 2010-2011
Rendement				
2. Que le Canada (CIC) continue de surveiller activement la gouvernance et l'orientation stratégique de l'OIM, en portant une attention particulière aux questions touchant son mandat, de sorte que leurs répercussions potentielles sur les services essentiels puissent être mises au jour et réduites au minimum.	En accord CIC a joué un rôle proactif, et il soulevé cette question directement auprès de l'administration de l'OIM et en passant par la structure de gouvernance de l'OIM. En 2007, CIC a réussi, en travaillant avec d'autres États membres de l'OIM, à énoncer une stratégie axée sur la gestion des migrations, à l'intention de l'OIM, laquelle autorise l'OIM à faire certains travaux sans lien avec les migrations (p. ex. intervention en situation d'urgence), mais vient garantir que l'OIM ne compromettra pas sa capacité de mener à bien son mandat essentiel. Cette stratégie a été adoptée lors du Conseil de l'OIM en 2007, puis confirmée par le Conseil en 2010.	CIC, à Genève, sous l'autorité de la DG RII, continuera à surveiller les orientations stratégiques et les dispositions en matière de gouvernance par les moyens suivants : <ul style="list-style-type: none"> participation de hauts fonctionnaires de l'administration centrale (AC) de CIC à la réunion annuelle du Conseil de l'OIM; participation de représentants de CIC, à Genève, et de hauts fonctionnaires de l'AC de CIC au besoin, aux réunions du Comité permanent des programmes et des finances du Conseil de l'OIM, et au Groupe de travail sur la réforme budgétaire; présence active auprès de la haute direction de l'OIM, notamment du directeur général et du directeur général adjoint. En outre, la DG RII organisera une réunion interministérielle avec tous les ministères et organismes intéressés (p. ex. RHDC, MAECI, ASFC et ACDI) afin de réaffirmer la position du gouvernement concernant le mandat et l'orientation stratégique de l'OIM. Cette réunion sera également une occasion d'informer les autres ministères et organismes au sujet des résultats de l'Évaluation.	DG RII	Réunion interministérielle qui doit avoir lieu au 2e trimestre de l'exercice 2011-2012

Recommandations	Réponse	Mesure	Responsable	Date de mise en œuvre
<p>3. En sa qualité de ministère responsable, que CIC examine la pertinence d'assurer un niveau suffisant de coordination entre les ministères du gouvernement canadien qui ont recours aux services de l'OIM, de sorte que les projets demeurent compatibles avec la position du Canada relative à l'OIM.</p>	<p>En accord</p> <p>CIC s'intéresse activement à cette question; il resserre les liens avec les ministères et organismes qui ont des rapports avec l'OIM, notamment RHDC, le MAECI, l'ASFC et l'ACDI.</p> <p>Par exemple, CIC joue un rôle de chef de file pour ce qui est de l'examen des propositions de projets émanant de l'OIM. Récemment, il s'agissait d'une proposition de financement concernant le renforcement des capacités nationales en matière de politique sur la migration de travailleurs pour le Costa Rica, la République dominicaine, El Salvador et le Belize, laquelle a été soumise à RHDC, par l'OIM, en octobre 2010.</p> <p>La création récente d'un Comité directeur international (CDI) au sein de CIC permettra à CIC de mieux coordonner son propre engagement auprès de l'OIM.</p>	<p>La DG RII continuera de maintenir des liens étroits avec les ministères et organismes qui ont des interactions avec l'OIM. De plus, la DG RII organisera une réunion interministérielle avec tous les ministères et organismes intéressés (p. ex. RHDC, MAECI, ASFC et ACDI) pour réaffirmer la position du gouvernement sur le mandat et l'orientation stratégique de l'OIM. Cette réunion sera également une occasion d'informer les autres ministères et organismes au sujet des résultats de l'Évaluation.</p> <p>La DG RII organisera une réunion du CDI de CIC axée sur l'OIM. Cette réunion permettra aux hauts fonctionnaires de CIC d'avoir un aperçu de l'engagement de CIC auprès de l'OIM et d'être mis au courant des résultats de l'Évaluation. Il s'agira en outre, pour les hauts fonctionnaires, d'une occasion de mieux comprendre les priorités stratégiques de CIC, en ce qui a trait à l'OIM (c.-à-d. veiller à ce que l'OIM garde le cap sur son mandat et sur la prestation courante de services de gestion des migrations).</p>	<p>DG RII</p>	<p>DIM qui doit avoir lieu au 2e trimestre de l'exercice 2011-2012.</p> <p>Réunion du CDI axée sur l'OIM qui doit avoir lieu au 2e trimestre de l'exercice 2011-2012.</p>

1. Introduction

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a effectué une évaluation de l'adhésion du Canada à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le cadre du renouvellement des conditions d'adhésion. L'évaluation a été réalisée avec l'aide d'un expert-conseil externe.

1.1. Objectifs de l'évaluation

Évaluer l'adhésion du Canada à l'OIM, eu égard aux aspects clés suivants :

- Pertinence de l'adhésion du Canada à l'OIM.
- Rendement
 - a) Répercussions de l'adhésion du Canada sur le programme de gestion et de recherche de l'OIM;
 - b) Autres avantages de l'adhésion;
 - c) Solutions de rechange qui permettraient d'obtenir les mêmes résultats.

L'évaluation s'est déroulée entre avril et juillet 2010. Le rapport est ainsi structuré :

La **section 1** présente un aperçu de l'OIM et de la participation du Canada à l'OIM;

La **section 2** présente un résumé de l'objectif et de la méthodologie de l'évaluation;

La **section 3** présente les constatations;

La **section 4** présente les grandes conclusions de l'évaluation.

1.2. Aperçu de l'OIM

L'OIM, comme on l'appelle maintenant, a été créée en 1951, après la Seconde Guerre mondiale, comme institution intergouvernementale chargée de faciliter la réinstallation, principalement en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Océanie, des réfugiés et migrants ainsi que des personnes déplacées d'Europe. L'OIM a son siège à Genève, et la plupart de ses fonctions administratives et de soutien (technologie de l'information, sécurité, ressources humaines, etc.) sont exécutées par ses bureaux de Manille.

Aperçu de l'OIM (www.iom.int)

- 132 États membres
- 17 États ayant un statut d'observateur
- 77 observateurs, dont des OIG et des ONG internationales et régionales
- 460 bureaux régionaux
- Plus de 7 000 employés affectés à plus de 2 300 projets
- Dépenses de plus d'un milliard de dollars US en 2009.

L'OIM favorise la coopération internationale sur les questions de migration; elle contribue à la recherche de solutions pratiques aux problèmes de migration et offre une aide humanitaire aux migrants dans le besoin, qu'il s'agisse de réfugiés, de personnes déplacées ou d'autres personnes déracinées. L'OIM exerce ses activités dans les quatre grands secteurs de la gestion des migrations : migration et développement; migration assistée; migration régulée; et migration forcée. Un certain nombre d'activités de l'OIM recourent ces quatre secteurs. Ce sont la promotion du droit international de la migration, le débat et les orientations politiques, la protection des droits des migrants, la santé dans le contexte migratoire et la dimension sexospécifique de la migration.

L'OIM a à cœur le principe selon lequel les migrations ordonnées qui se déroulent dans le respect de la dignité humaine profitent autant aux migrants qu'à la société. L'OIM a pour mission d'agir avec ses partenaires de la communauté internationale pour : (1) contribuer à relever concrètement les

défis croissants que pose la gestion des flux migratoires; (2) favoriser la compréhension des questions de migration; (3) promouvoir le développement social et économique à travers les migrations; et (4) assurer le respect de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Le mandat de l'OIM découle de sa Constitution, que les pays membres ont ratifiée. Voici une brève description de quelques-uns des buts et fonctions de l'OIM, tels que définis dans la Constitution :

1. Prendre toutes mesures en vue d'assurer le transfert organisé des migrants ayant besoin d'assistance;
2. S'occuper du transfert organisé des réfugiés, des personnes déplacées et d'autres personnes ayant besoin d'aide et pour lesquels des arrangements pourraient être pris entre l'Organisation et les États;
3. Fournir, à la demande des États, des services de migration (recrutement, sélection, examen médical, préparation à la migration, transport, cours de langues, orientation, etc.);
4. Fournir des services similaires, à la demande des États ou en coopération avec d'autres organisations internationales, pour le retour volontaire des migrants;
5. Offrir aux États, ainsi qu'aux organisations internationales et autres organisations, un forum pour des échanges de vues et d'expériences et pour la promotion de la coopération et de la coordination des efforts internationaux sur les questions de migration internationale, y compris des études sur de telles questions en vue de développer des solutions pratiques.

Comme l'indiquent ces buts et fonctions, l'OIM est avant tout une organisation de services qui répond aux demandes de services en particulier. Les activités de l'OIM s'étendent sur un large éventail de catégories, notamment : la migration et le développement; la santé dans le contexte migratoire; la migration assistée; les déplacements; la gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise; la migration régulée; les programmes de réparation et les programmes à caractère général (comme la politique migratoire et la recherche; la politique sur les migrants en détresse; et le droit international en matière de migration).

Gouvernance de l'OIM

L'OIM exerce ses activités sous la direction des États membres. En plus de tenir des réunions informelles, les membres participent à la gouvernance de l'OIM par le biais de trois organes officiels :

- Le Conseil de l'OIM;
- Le Comité exécutif (COMEX)² ;
- Le Comité permanent des programmes et des finances (CPPF)³ (depuis 2007).

Le Conseil de l'OIM regroupe des représentants de tous les États membres de l'organisation. Ses principales responsabilités, énoncées dans la Constitution de l'OIM, sont les suivantes :

1. fournir une orientation stratégique à l'OIM;
2. étudier les rapports et surveiller les activités du directeur général;
3. étudier et approuver le programme et le budget de l'OIM;
4. prendre toute autre mesure en vue d'atteindre les objectifs de l'organisation.

² Le Canada agit comme observateur au sein du COMEX.

³ Auparavant le Sous-comité du budget et des finances (SCBF).

Le Conseil se réunit une fois par année, en décembre. Il approuve le programme et le budget annuels et donne une orientation à l'OIM à ce sujet. Au cours des dernières années, la réunion a aussi été l'occasion pour les États membres de discuter de grands thèmes liés aux migrations et d'entendre des experts se prononcer sur ce sujet.

Le COMEX se réunit également une fois par année, en juin. Son rôle consiste à examiner les politiques et les programmes, à étudier les questions financières et à adresser des questions au Conseil. Compte tenu qu'il faisait souvent double emploi avec le Conseil, ce dernier a décidé, en 1998, de modifier la Constitution de l'OIM et d'abolir le COMEX. Les modifications doivent être ratifiées par les deux tiers des États membres (88 des 132 membres actuels) avant d'entrer en vigueur. Seulement 59 États les ont ratifiées à ce jour; le Canada est en voie de le faire. Jusqu'à sa dissolution, le COMEX devra être convoqué annuellement, comme l'exige la Constitution, mais il est entendu qu'il s'agit uniquement d'une formalité et qu'aucune décision n'y sera prise.

Le CPPF est un sous-comité du Conseil et son rôle principal consiste à étudier le programme et le budget annuels de l'OIM et à faire des recommandations au Conseil à cet égard. Le CPPF comprend des représentants de tous les États membres, ce qui en fait, dans la réalité, un sous-comité de l'organisation dans son ensemble. Les États et organisations qui ont un statut d'observateur peuvent assister aux réunions du Conseil, mais ils n'ont aucun droit de vote et ne peuvent participer aux réunions du CPPF. Tous les pays peuvent bénéficier des services de l'OIM relatifs aux projets et aux services. Le CPPF se réunit deux fois par année, en mai et en octobre.

Budget et croissance

Plus de 97 p. 100 du financement de l'OIM provient des contributions volontaires des États membres et des frais imposés aux autres nations et organisations pour des projets exécutés en leur nom. Le reste représente le budget administratif composé des contributions obligatoires des États membres.

Le budget global de l'OIM, pour 2009, dépassait le milliard de dollars US; il a permis de financer plus de 2 300 projets actifs et de payer plus de 7 000 employés répartis dans plus de 460 bureaux régionaux et plus d'une centaine de pays. Bien qu'elle ait 60 années d'existence, l'OIM connaît une croissance rapide (voir le tableau 1), et à mesure que le discours international sur les migrations s'est amplifié, au cours de la dernière décennie, l'OIM s'est attirée de nouveaux membres et observateurs. En 1998, l'organisation comptait 67 États membres; elle en compte 132 aujourd'hui, et ce nombre continue d'augmenter. Les dépenses totales ont dépassé le milliard de dollars US en 2009; elles s'élevaient à 242 millions de dollars US en 1998. Il y avait 119 bureaux régionaux en 1998; il y en a maintenant 460. En 1998, environ 680 projets ont été réalisés grâce à au travail de 1 100 employés opérationnels. Aujourd'hui, on 2 300 projets sont en cours et 7 000 employés travaillent pour l'organisation. Une croissance aussi rapide représenterait, pour n'importe quelle organisation, un réel défi sur le plan de la gouvernance, de la gestion et de l'administration.

Tableau 1 - Sommaire des indicateurs de l'OIM

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'États membres	98	102	109	116	120	122	125	127
OIM – Dépenses (M \$US)								
Administration	23,0	27,1	29,9	30,0	30,1	32,0	34,8	36,0
Opérations	349,6	413,5	607,9	922,0	703,2	751,8	978,2	991,3
Dépenses totales	372,6	440,6	637,8	952,0	733,3	783,8	1 013,0	1 027,3

Source : Rapports financiers annuels de l'OIM

Le Canada, tout comme l'ensemble des États membres, verse des droits d'adhésion annuels basés sur le barème des quotes-parts des Nations Unies. L'adhésion procure certains droits de gouvernance aux membres, notamment un siège au Conseil et au Comité permanent des programmes et des finances (CPPF), ainsi que des droits de vote. Les droits d'adhésion sont exprimés en francs suisses (FS) et, tel qu'illustré au tableau 2, ils sont demeurés relativement stables au fil des années.

Tableau 2 - Contributions du Canada à l'OIM

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Droits d'adhésion								
% selon le barème des quotes-parts des Nations Unies								
Unies	2,5580 %	2,5300 %	2,8130 %	3,1480 %	2,8130 %	3,0750 %	3,1950 %	3,1935 %
FS*	1 041 061	1 044 243	1 041 486	1 165 964	1 127 062	1 122 697	1 215 538	1 233 289
Contributions volontaires (\$US)								
Remboursables	6 644 344	8 520 859	9 377 310	9 495 387	11 699 535	12 051 230	11 460 767	16 356 640
Projets	1 030 176	1 442 558	1 307 956	3 646 450	2 607 031	9 915 808	12 153 742	13 600 862
Total - Contributions volontaires	7 674 520	9 963 417	10 685 266	13 141 837	14 306 566	21 967 038	23 614 509	29 957 502

*Les droits d'adhésion sont payables annuellement, en francs suisses (FS). Au dernier trimestre de 2010, le franc suisse était pratiquement au pair avec le dollar canadien. was almost at par with the Canadian dollar in the last quarter of 2010

Source : Rapport financiers annuels de l'OIM

1.3. Le Canada et l'OIM

Contexte

En 1951, le Canada, tout comme les États-Unis et un certain nombre de pays européens, a été l'un des membres fondateurs de l'OIM. Cependant, en 1962, le Canada s'est retiré de cette organisation, surtout parce que selon lui, le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM), comme on l'appelait alors⁴, avait été créé en tant qu'organisation temporaire et que son principal objectif – régler le problème des réfugiés qui avait surgi après la Seconde Guerre mondiale – avait été atteint.

Dans les années qui ont suivi la décision du Canada de se retirer de l'OIM, les mouvements de réfugiés et le nombre de réfugiés ayant besoin d'aide ont continué de croître. En outre, malgré son retrait de l'organisation, le Canada a continué à coopérer étroitement et à conclure des marchés avec l'OIM afin d'obtenir de l'aide pour ses flux migratoires. Entre 1952 et la fin de 1989, l'OIM a fourni

⁴ Appelé à l'origine Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM), puis Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), il a été renommé Comité international pour les migrations (CIM) en 1989.

de l'aide pour le déplacement de plus de 460 000 personnes au Canada. Au début de 1972, le Canada a rétabli ses relations avec l'OIM en prenant le statut d'observateur dans l'organisation.

Au cours des années 1970 et 1980, le Canada a considérablement élargi ses activités dans le domaine de l'immigration, et, pour ce qui est des questions opérationnelles, il a pleinement rétabli sa collaboration avec l'OIM à l'appui des mouvements migratoires vers le Canada. En 1990, le Canada était, sur le plan financier, le deuxième plus gros utilisateur des services de l'OIM, tout juste derrière les États Unis. Il ne pouvait donc plus se retirer des ententes conclues avec l'OIM sans porter gravement atteinte à son programme d'immigration. Conscient de ce fait, ainsi que des avantages s'y rattachant, le Canada a renouvelé son adhésion à l'OIM en 1991.

Chaque année, CIC renouvelle son entente avec l'OIM, en ce qui concerne l'adhésion du Canada. Le versement de la contribution annuelle du Canada est autorisé aux termes de la Politique et de la Directive sur les paiements de transfert du Conseil du Trésor du Canada. Les droits d'adhésion annuels sont imputés au budget administratif de l'OIM. En 2009, la contribution du Canada à ce budget a été d'approximativement 1,34 million de dollars CAN.

Participation du Canada à l'OIM

En sa qualité de membre à part entière de l'OIM, le Canada participe aux réunions du Conseil, du COMEX et du CPPF. Le conseiller en immigration du Canada en poste à Genève représente le Canada (à l'occasion, un haut fonctionnaire de CIC à Ottawa y participe également) au sein des trois organes directeurs – le conseiller en immigration reçoit ses directives de l'administration centrale (AC) de CIC, Relations internationales et intergouvernementales (RII). Au besoin, CIC consulte les autres ministères, notamment le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC).

Services

CIC compte sur l'OIM pour offrir le transport, les services de santé et les services d'orientation relatifs aux migrations, tel que décrit de façon plus détaillée ci-après. D'autres ministères, plus précisément l'ACDI, le MAECI et RHDC concluent également des marchés avec l'OIM pour la réalisation de projets particuliers dans tout un éventail de pays. Plus récemment, les provinces et l'industrie privée ont commencé à recourir aux services de l'OIM pour la prestation de services associés aux candidats des provinces et aux travailleurs temporaires.

CIC a surtout recours aux services prépayés (grâce aux contributions volontaires) pour la prestation du programme Orientation canadienne à l'étranger, les services médicaux et le transport. Ces services sont brièvement décrits dans l'encadré ci-dessous. Le tableau 2 fait état des droits d'adhésion et des contributions du Canada à l'OIM, au fil du temps, et l'annexe A donne plus de détails sur les projets et services mis en œuvre par l'OIM au nom du Canada.

En 2009, CIC a utilisé l'équivalent d'environ 17,8 millions de dollars US de services essentiels prépayés. En outre, le gouvernement du Canada dans son ensemble fait appel aux services de l'OIM pour des projets particuliers. En 2009, ces services ont représenté une somme additionnelle de 13,6 millions de dollars US. Globalement, l'OIM réalise pour plus de 30 millions de dollars US de services et de projets financés par des organisations canadiennes. Le Canada a considérablement augmenté son recours aux services de l'OIM au cours des dernières années, comme en fait foi la valeur de ses contributions à affectation spéciale (ou volontaires), laquelle reflète bien la croissance

de l'OIM. Entre 2002 et 2009, les contributions à affectation spéciale du Canada à l'OIM ont quadruplé.

Principaux services de CIC offerts par l'OIM

Transport

L'OIM offre les services associés aux mouvements vers le Canada des réfugiés au sens de la Convention ou des membres de la catégorie des personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières. Parmi les services offerts, mentionnons : la prise de mesures pour les déplacements - incluant les déplacements internes - entre le point de départ, dans le pays de résidence, et l'aéroport le plus près de la destination finale au Canada; l'obtention des titres de voyage et de la documentation requise pour les pays de transit; l'obtention des permis de sortie; la préparation des formulaires de départ locaux, pour n'en nommer que quelques-uns. En 2009, l'OIM a offert ces services à 12 000 réfugiés à destination du Canada provenant de 25 pays différents.

Examens médicaux

Actuellement, la Direction générale de la gestion de la santé de CIC fait appel aux services de l'OIM en qualité de médecin désigné (MD) pour les examens médicaux réglementaires. Dans le passé, CIC a eu recours aux services de l'OIM pour assurer une meilleure gestion de la santé des immigrants, dans le cas de groupes de réfugiés karen. Plus de 20 000 migrants à destination du Canada ont bénéficié des services médicaux offerts par l'OIM en 2005.

Orientation canadienne à l'étranger (OCE)

L'OIM met également en œuvre la majeure partie du programme Orientation canadienne à l'étranger (OCE⁵), au nom de CIC. Créé en 1998, ce programme a pour but d'aider les immigrants et les réfugiés à s'intégrer à la société canadienne. Dans le cadre de cette initiative, les immigrants et réfugiés, à certains endroits dans d'autres pays, ont l'occasion d'assister à des séances d'orientation portant sur le Canada avant d'émigrer (environ 13 800 personnes en 2009-2010). Grâce à ces séances, les immigrants et réfugiés se font une idée de ce qu'est la vie au Canada et ils obtiennent de l'information qui leur permettra de faire face plus aisément aux nombreuses difficultés d'établissement qu'ils auront à surmonter après leur arrivée.

Recherche et conférences de l'OIM

Le Département de la coopération internationale et des partenariats (CIP) de l'OIM surveille :

- le principal forum international sur les politiques migratoires de l'OIM et les activités s'y rapportant;
- l'élaboration et la diffusion des stratégies politiques de l'OIM sur la migration;
- l'élaboration, la gestion et la diffusion des programmes et publications de recherche de l'OIM destinés à des intéressés internes et externes.

L'OIM remplit certaines fonctions en matière de recherche et de politique. Ce sont :

- **Dialogue international sur les migrations (DIM)⁶**

Le DIM a été lancé à l'occasion du Conseil de l'OIM de 2001, dans le but d'établir une tribune pour le dialogue sur les migrations. Le DIM avait pour objectif d'assurer une meilleure compréhension des problèmes de migration et de renforcer les mécanismes de coopération auxquels ont recours les gouvernements et autres intéressés, afin de les régler globalement et efficacement. Le dialogue a lieu dans le cadre des séances annuelles du

⁵ <http://www.iom.int/jahia/Jahia/canadian-orientation-abroad>

⁶ <http://www.iom.int/jahia/Jahia/international-dialogue-migration>

Conseil et des ateliers intersessions qui explorent les aspects multidisciplinaires de la migration, et ils resserrent les liens avec les secteurs politiques (p. ex. commerce, santé, développement).

- **Politique et planification stratégiques**

L'Unité de la politique et de la planification stratégiques élabore les stratégies internes de l'OIM sur les questions migratoires, en consultation et en collaboration avec les départements et bureaux régionaux concernés, en vue d'informer les États membres. Elle rédige les déclarations de principe sur les grands enjeux de la politique migratoire. Elle travaille conjointement avec les gouvernements, les organisations partenaires et les institutions de manière à exploiter efficacement les données et ressources existantes et à éviter le dédoublement des efforts. Elle encourage l'identification et l'échange de pratiques efficaces liées à tout un éventail de secteurs de la politique migratoire, dans le but d'aider les décideurs et les praticiens dans leurs efforts pour régler de manière constructive et efficace les problèmes de migration.

- **Recherche et publications**

En collaboration avec les autres unités, l'Unité de la recherche réunit et analyse les données statistiques et autres données sur la migration et elle établit une méthodologie pour rendre cette information le plus largement disponible, de façon régulière et de manière fiable et complète. La recherche contribue également aux efforts de l'OIM pour fournir des conseils stratégiques aux gouvernements et pour informer et façonner les programmes d'action.

2. Méthodologie

2.1. Méthodologie de la collecte de données

Un cadre indiquant les principales questions d'évaluation, les indicateurs et les sources de données a été élaboré et validé avant la mise en œuvre de l'évaluation. Pour cette évaluation, nous avons utilisé deux grandes approches face à la collecte de données, en tenant compte de la faible importance relative du programme, relativement aux dépenses de CIC, et de son faible niveau de risque.

- **Examen des documents** – Les documents contextuels et documents de programme pertinents, notamment la portion du site Web de l'OIM destinée au public, ont été examinés. Ces documents comprennent, sans s'y restreindre : les notes d'information, les rapports d'étape, les rapports financiers, statistiques et annuels, les accords de contribution, les documents stratégiques, les profils opérationnels, les notes de réunion et les documents sur les procédés et procédures, etc. Vous trouverez à l'annexe B une liste des documents examinés.
- **Entrevues avec des informateurs clés** – Des entrevues ont été réalisées auprès d'informateurs clés, c'est-à-dire des gestionnaires et agents de programme de CIC à l'AC et à l'étranger (neuf entrevues), des représentants de l'OIM (sept) et des représentants d'autres États membres de l'OIM (quatre entrevues), pour un total de 20 entrevues. Des guides de discussion ont été mis au point pour chacune des trois catégories d'informateurs clés. Les guides d'entrevue se trouvent à l'annexe C et la liste des personnes interviewées se trouve à l'annexe D.

L'évaluation portait sur la période de 2005 à 2010, mais nous fournissons les données historiques de 2002 à 2005 pour illustrer les tendances.

2.2. Limites

L'évaluation repose sur deux sources de données qui sont de nature qualitative. Toutefois, parmi les personnes interviewées se trouvaient des fonctionnaires de CIC, des représentants de l'OIM et des représentants des États membres de l'OIM, ce qui nous assurait que les diverses perspectives étaient représentées dans notre étude.

3. Constatations

3.1. Pertinence

Constatations:

- Compte tenu que le Canada figure parmi les pays qui accueillent le plus de réfugiés, et compte tenu du mandat de l'OIM, l'ensemble des répondants disent appuyer fortement le maintien de l'adhésion à l'OIM.
- L'adhésion de CIC à l'OIM va dans le sens des objectifs stratégiques du gouvernement et du Ministère.
- Les services que CIC reçoit de l'OIM soutiennent directement les activités du Ministère.

Recommandation: Compte tenu qu'il est un chef de file international en matière de gestion des migrations et qu'il retire des avantages de sa participation, que le Canada maintienne son adhésion à l'OIM.

L'OIM est la seule organisation dont l'unique mandat est lié à la migration internationale; parmi ses membres, se trouvent les principaux pays qui produisent et qui accueillent des immigrants. Le Canada est l'un des chefs de file mondiaux en gestion des migrations. Il y a environ 10,5 millions de réfugiés dans le monde, aujourd'hui, et chaque année, environ 25 pays permettent à environ 100 000 réfugiés de se rétablir. De ce nombre, le Canada accueille annuellement entre 11 000 et 14 000 réfugiés, soit un réfugié sur 10 réfugiés qui se rétablissent un peu partout dans le monde (site Web de CIC). Entre autres choses, l'OIM est la principale organisation internationale où se tiennent des discussions sur les migrations et sur l'élaboration de stratégies et d'approches internationales face à la migration; ainsi, en sa qualité de chef de file reconnu dans le domaine des migrations internationales, le Canada a manifestement besoin de participer à l'OIM. Les fonctionnaires de CIC interviewés étaient fortement d'avis que le Canada doit maintenir sa participation, ne serait-ce que pour défendre de manière proactive les intérêts du Canada dans les discussions stratégiques, tout particulièrement en lien avec le droit souverain des nations de gérer leur propre immigration.

L'examen des documents est venu confirmer que les réfugiés sont une priorité à la fois pour le gouvernement canadien et pour CIC, comme l'indiquent la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, le Plan stratégique de CIC, l'AAP et les discours du Trône. Dans son discours du Trône de 2010, le Canada réaffirme son engagement à l'endroit des réfugiés; il précise que notre pays est une terre de refuge pour les victimes de catastrophes dans leur pays d'origine ou de persécutions aux mains de leur propre gouvernement. De plus, la protection offerte par le Canada aux personnes dans le besoin et la réunion des familles sont des objectifs centraux de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. L'adhésion à l'OIM va également dans le sens des objectifs stratégiques du gouvernement du Canada, dont Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale, secteur qui vise, en partie, à assurer une représentation canadienne à l'étranger et à contribuer à la diplomatie internationale⁷.

En ce qui a trait à l'AAP de CIC, l'adhésion à l'OIM respecte l'objectif stratégique Une gestion des migrations qui fait la promotion des intérêts canadiens et qui protège la santé et la sécurité des Canadiens. L'adhésion à l'OIM va également dans le sens du Plan stratégique 2010-2015 de CIC. Le Plan stratégique de CIC fait état de six grands objectifs stratégiques clés pour 2010-2015, et l'un d'entre eux est le renouvellement de la tradition de protection des réfugiés et de soutien des familles, tradition considérée comme étant centrale à notre identité et à notre place dans le monde. Selon le

⁷ <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>

Plan stratégique, en dépit de sa population peu nombreuse, relativement à ses principaux partenaires industrialisés, le Canada est l'un des trois principaux pays à accueillir des demandeurs d'asile et des réfugiés réétablis parmi les pays développés (avec les États-Unis et l'Australie). Le Plan stratégique mentionne en outre que CIC continue d'exercer une influence sur le dialogue international et d'échanger des pratiques exemplaires en immigration, en citoyenneté et en diversité, à l'appui de son mandat international – l'adhésion à l'OIM permet de le faire.

Tel que mentionné précédemment, l'OIM verse près de 30 millions de dollars US en services et projets canadiens, ce qui correspond à environ 3,6 % de l'ensemble des services offerts par l'OIM; ainsi, le Canada se classe au 7^e rang des États qui contribuent au budget de fonctionnement de l'OIM. Compte tenu que le gouvernement du Canada retient les services de l'OIM pour tout un éventail de services (par le biais de contributions financières), de nombreux répondants estimaient qu'il était approprié de jouer un rôle de surveillance de la gestion et de l'approche globales de l'OIM. Les personnes interviewées ont fait remarquer que l'adhésion du Canada à l'OIM permet un accès rapide aux gestionnaires de programme de l'OIM et lui fournit des occasions d'influencer la gouvernance et la gestion de l'organisation. La plupart des répondants de CIC ont exprimé l'avis que les droits d'adhésion – de l'ordre d'environ 1,2 million de dollars US – versés pour bénéficier d'un accès direct et réceptif à tous les niveaux d'une organisation qui met actuellement en œuvre une quantité aussi considérable de projets et de services est un investissement qui en vaut la peine.

Les informateurs clés appuient l'idée que le rôle du gouvernement fédéral et la participation du Canada à l'OIM sont importants. Voici quelques-uns des commentaires les plus souvent formulés :

- Le Canada doit se retrouver à la table de gestion de l'OIM puisqu'il finance près de 30 millions de dollars US de projets et de services exécutés par le biais de l'OIM;
- Le Canada doit continuer de participer au dialogue international sur les migrations;
- Même si le Canada participe à de nombreuses tribunes régionales sur les questions migratoires, de nombreux pays n'y participent pas, mais l'adhésion à l'OIM donne accès à 132 États membres au sein d'une même tribune;
- Un retrait pourrait envoyer un signal étrange et nuire à l'efficacité du Canada dans d'autres forums;
- Un retrait du Canada priverait d'autres pays de notre expérience en gestion des migrations.

3.2. Rendement

3.2.1. Participation et influence

Constatations:

- Le Canada est un membre actif et influent de l'OIM, tout particulièrement en ce qui a trait à la gouvernance et au budget.
- les représentants de l'OIM et certains autres États membres reconnaissent que le Canada est un membre actif et qu'il contribue de manière significative aux discussions sur les migrations.
- Certaines préoccupations ont été exprimées quant à l'élargissement du mandat de l'OIM et à l'harmonisation des projets avec l'orientation stratégique, et quant à leurs répercussions potentielles sur les services essentiels d'aide à la migration, à mesure que l'OIM poursuit sa croissance.

- On a en outre l'impression qu'une meilleure coordination s'impose entre les autres ministères, dans leurs rapports avec l'OIM.

Recommandation: Que le Canada (CIC) (CIC) continue de surveiller activement la gouvernance et l'orientation stratégique de l'OIM, en portant une attention particulière aux questions touchant son mandat, de sorte que leurs répercussions potentielles sur les services essentiels puissent être mises au jour et réduites au minimum.

Recommandation: En sa qualité de ministère responsable, que CIC examine la pertinence d'assurer un niveau suffisant de coordination entre les ministères du gouvernement canadien qui ont recours aux services de l'OIM, de sorte que les projets demeurent compatibles avec la position du Canada relative à l'OIM.

Au cours de notre évaluation, nous avons examiné le niveau de participation du Canada aux organes directeurs de l'OIM, notamment le Conseil de l'OIM et le CPPF de l'OIM, et l'influence qu'il exerce sur eux, de même que les programmes, budgets et orientations stratégiques de l'OIM.

Participation

Tous les groupes d'interviewés ont affirmé que le Canada joue un rôle très actif au sein des organes directeurs de l'OIM, notamment le Conseil de l'OIM et le CPPF de l'OIM, ainsi que dans le cadre des réunions et activités informelles. En ce qui a trait à la participation, les informateurs de toutes les catégories – fonctionnaires de CIC, représentants de l'OIM et représentants des États membres de l'OIM – ont confirmé que le Canada joue un rôle très actif au sein de tous les organes directeurs officiels et que le Canada prenait souvent l'initiative de convoquer des réunions officielles avec les États membres pour discuter des enjeux. Par exemple, le Canada est reconnu pour avoir participé aux questions budgétaires et au débat entourant la croissance nominale nulle du budget de l'OIM, question qui sera discutée de manière plus approfondie un peu plus loin dans le rapport.

L'examen des documents a permis de confirmer les constatations découlant des entrevues avec les informateurs clés, c'est-à-dire que le Canada joue un rôle très actif. Les sommaires que le représentant du Canada à Genève fait parvenir à l'AC sont nombreux et de qualité; leur contenu est détaillé et informatif. Ils font clairement ressortir la participation du Canada lors d'activités telles les réunions du CPPF et du Conseil et les réunions informelles ayant pour but d'établir une prise de position avec d'autres États membres aux vues semblables ou aux vues divergentes.

Influence

Indépendamment du fait que l'OIM est une organisation internationale qui regroupe actuellement 132 États membres, il semblerait que la participation active du Canada donne des résultats pour ce qui est d'influencer la gouvernance et la gestion de l'OIM. Plusieurs informateurs clés de CIC ont déclaré que le Canada y participait activement et exerçait une influence; cette opinion a également été exprimée par les fonctionnaires de l'OIM et les représentants des États membres. Notre examen des documents va également dans ce sens.

D'après un examen de la correspondance échangée au cours des discussions sur la stratégie de l'OIM, au cours des négociations avec les autres États membres, le Canada a réussi à exercer des pressions et à défendre sa position sur la réforme des organes directeurs de l'OIM et du processus budgétaire. Cette constatation a été corroborée par plusieurs informateurs, de CIC, de l'OIM et d'États membres; selon eux, le Canada a participé activement aux discussions budgétaires au fil des années (tout particulièrement dans le débat sur la croissance nominale nulle) et son influence s'est particulièrement fait sentir au chapitre de la gouvernance de l'OIM. À titre d'exemple, le Canada a

insisté pour que des changements soient apportés à la gouvernance, incluant la création du Comité permanent des programmes et des finances (CPPF) en 2007. Les informateurs clés ont reconnu que le Canada bénéficiait d'une bonne crédibilité comme pays ayant cumulé une vaste expérience dans la gestion des migrations et qu'il est disposé à la partager. Certains répondants de l'OIM ont souligné que le Canada était toujours représenté, bien préparé et très crédible. Deux représentants de CIC et de l'OIM ont précisément attribué la crédibilité et la force de la participation du Canada au fait que le conseiller en immigration occupe un poste à temps plein à Genève, et qu'il a une expertise en la matière que de nombreux autres représentants de l'OIM n'ont pas nécessairement dans les questions migratoires.

L'une des personnes interviewées a fait remarquer que le degré d'influence peut être fonction de la perception qu'a l'AC de CIC à l'égard de l'OIM, du degré de soutien dont bénéficie le représentant de Genève et des efforts déployés par l'AC pour faire connaître ses positions et soutenir le représentant. Le représentant de Genève assure la surveillance de plusieurs dossiers autres que celui de l'OIM, notamment ceux du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD). Ainsi, le représentant doit répartir son temps entre les demandes concurrentielles.

Débat sur la croissance nominale nulle à l'OIM

Certains membres s'inquiètent de la croissance potentielle du budget administratif de l'OIM. Des discussions ont eu lieu sur la faisabilité de maintenir une croissance nominale nulle du budget administratif. CIC, au nom du gouvernement du Canada, est considéré comme un chef de file dans ce dossier.

Un fonctionnaire de CIC a fait état d'un secteur susceptible d'amélioration : la communication interne entre les directions générales qui ont recours aux services de l'OIM (p. ex. Réfugiés, Intégration et Gestion de la santé) et le responsable de CIC auprès de l'OIM (RII). Toutes les décisions touchant l'OIM et la participation du Canada ou l'utilisation des services peuvent avoir une incidence sur les directions générales qui bénéficient des services, ce qui rend les consultations importantes.

Certaines préoccupations ont été exprimées en ce qui a trait à l'élargissement du mandat de l'OIM et à l'alignement des projets entrepris par l'OIM en fonction de son orientation stratégique, ainsi qu'au sujet des répercussions qu'il peut avoir sur les services migratoires essentiels, à mesure que l'OIM continue de croître. Certains projets n'ayant qu'un lien ténu avec le mandat (c.-à-d. la surveillance des élections), ce « glissement de mandat » a été mentionné à la fois par des informateurs de CIC et de l'OIM comme problème potentiel dans l'avenir.

Plusieurs informateurs de CIC ont également mentionné le besoin d'une meilleure coordination entre les autres ministères, les provinces et les secteurs d'activités qui ont recours aux services de l'OIM, afin d'assurer une représentation cohérente des intérêts du Canada. Il est arrivé que d'autres ministères aient fait des démarches auprès de l'OIM pour qu'elle réalise le genre de projet que le Canada lui a déjà reproché d'entreprendre. Voilà qui indique la nécessité d'établir une approche plus officielle face à la coordination et à la consultation pour assurer la cohérence de la position du Canada face à l'OIM. Aucun des représentants de l'OIM que nous avons interviewés n'a relevé cette question, toutefois, ce qui nous empêche d'évaluer l'ampleur du problème.

L'un des points de discussion en cours est celui de la transparence du processus budgétaire. Tant les représentants des pays auprès de l'OIM que les fonctionnaires de CIC en ont fait état. De façon générale, on a l'impression que l'OIM pourrait rehausser la transparence de son processus budgétaire et mieux expliquer sa structure des coûts des services. Actuellement, le Canada a pris l'initiative et

demande une réforme budgétaire à l'OIM de sorte que le processus budgétaire de l'OIM gagne en clarté et en transparence. D'autres éléments de la participation du Canada sont bien documentés, notamment le rôle qu'il a joué dans l'examen stratégique de l'OIM qui s'est déroulé entre 2005 et 2007.

3.2.2. Recherche et dialogue

Constatations - Recherche :

- De façon générale, le Canada ne finance pas directement les activités de recherche de l'OIM et en conséquence, il n'exerce aucune influence sur ces activités et n'en retire aucun avantage.
- D'autres organisations ont plus d'expérience et sont davantage en mesure d'effectuer des recherches sur les questions de migration touchant CIC (p. ex. Metropolis et l'OCDE).
- CIC tire un plus grand nombre d'avantages de la recherche effectuée par le biais de processus de migration régionaux (comme la CRM) auxquels participe un nombre plus restreint de pays; elle leur permet de cerner plus aisément les enjeux et intérêts communs.

L'évaluation avait pour but d'établir dans quelle mesure le Canada a recours à la recherche et aux conférences parrainées par l'OIM, et les influence. La vaste majorité des efforts de recherche de l'OIM sont soutenus principalement grâce aux frais versés par les pays ou organisations qui s'intéressent à un secteur de recherche en particulier; la recherche effectuée tient compte des intérêts de ceux qui en assument les frais.

Recherche

Il semble que le Canada ressent peu le besoin de recourir à l'OIM pour effectuer de la recherche; en conséquence, il n'exerce aucune influence significative sur son programme de recherche ni ne retire d'avantages directs de la recherche. Les États membres de l'OIM et les fonctionnaires de CIC interviewés ont été presque unanimes à dire qu'ils n'étaient pas au courant que l'OIM fait de la recherche ou qu'ils n'étaient pas impressionnés par la qualité ou l'utilité de cette recherche. La collectivité de la recherche de CIC a indiqué que la recherche semble être de qualité, mais que sa pertinence pour le Canada n'est pas toujours au rendez-vous. Il s'agit peut-être d'un reflet naturel du fait qu'une grande partie des dépenses de la recherche sont imputées aux projets et qu'elle tient compte uniquement des intérêts de ceux qui la financent. Du point de vue de CIC, la position commune est que le Ministère possède une capacité de recherche considérable et qu'il peut produire ou commander une recherche présentant un intérêt pour le Ministère et qu'en conséquence, il a moins besoin de la recherche de l'OIM. De plus, CIC se concentre surtout sur les questions nationales et une grande partie de la recherche effectuée par l'OIM porte sur les questions plus vastes de migration et de réinstallation. Si CIC a besoin d'information dans une perspective internationale (p. ex. des statistiques), il obtient généralement cette information auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Il existe quelques exemples, peu nombreux, où le Canada a soutenu tangentiellement une recherche de l'OIM. Dans un cas, il a accordé un financement additionnel pour le Rapport sur les migrations internationales pour payer les coûts de la traduction du rapport en français. Cette décision reposait sur le fait que le rapport portait sur une question présentant un certain intérêt pour le Canada – la migration de travail. Dans un autre cas, c'est qu'il s'agissait d'un secteur qui, selon le Canada, devrait retenir davantage l'attention de l'OIM – le renforcement des capacités – et non qu'il s'intéressait à la recherche. Le Canada a contribué financièrement à l'élaboration d'un guide intitulé *Éléments essentiels de la gestion des migrations*. Ce document s'est révélé être une ressource très populaire

pour les pays en développement, et un outil de base pour les activités de renforcement des capacités tenues dans ces pays. Le Guide continue d'être modifié et mis à jour.

Constatations - Dialogue :

- Le dialogue international sur les questions migratoires est fragmenté; il existe plusieurs tribunes semblables.
- L'OIM est bien placée pour offrir une tribune et tenir des discussions ciblées et régulières sur les migrations, mais l'actuel format du Dialogue international sur la migration devra évoluer si l'organisation veut atteindre cet objectif.

Conférences et processus régionaux

À l'échelle internationale et régionale, le nombre de discussions et de débats sur les questions migratoires et enjeux s'y rapportant a augmenté au cours de la dernière décennie⁸. En dépit du grand nombre de tribunes potentielles pour les discussions sur l'immigration, les informateurs clés ont largement soutenu l'idée que l'OIM est bien placée pour tenir un dialogue international sur les migrations. Toutefois, les informateurs ont souligné que les forums de dialogue actuels ne sont pas productifs ou très valorisés, étant donné le grand nombre de positions disparates et d'intérêts concurrentiels; ils ont ajouté que pour assurer un dialogue ciblé sur les migrations, il y aurait lieu de modifier la structure et les processus du DIM.

En ce qui a trait aux conférences, le Canada participe au DIM et aux ateliers intersessions. Le DIM se déroule généralement dans le cadre de la réunion annuelle du Conseil. Comme de nombreux pays délèguent leurs hauts fonctionnaires de l'immigration aux réunions du Conseil, la tenue du DIM parallèlement aux réunions du Conseil facilite la participation des experts/responsables de l'immigration d'un peu partout dans le monde. En général, le représentant du Canada à Genève participe au DIM. Parfois, les hauts fonctionnaires de CIC, à l'AC, y assistent également pour exprimer un point de vue ou pour y participer autrement.

3.2.3. Relation entre l'adhésion et la prestation des services

Constatations:

- L'adhésion à l'OIM procure au Canada l'avantage d'obtenir des services et de faire exécuter des projets en priorité, ce qui ne serait sans doute plus le cas si le Canada se retirait de l'organisation. Parmi les autres avantages, mentionnons l'accès, en temps utile, à la direction de l'OIM et la possibilité d'exercer une influence sur les décisions des organes directeurs et sur les divers enjeux.

Tel que discuté précédemment, CIC et d'autres ministères ont recours à l'OIM selon le principe du paiement pour les services dispensés (voir la section 1.3). En 2009, le coût des services essentiels, dans les domaines du transport, des examens médicaux et de l'orientation, auxquels CIC a eu recours s'est élevé à environ 16,0 millions de dollars US. De plus, le gouvernement du Canada dans son ensemble et les provinces font appel aux services de l'OIM pour la réalisation de projets particuliers. En 2009, ces services ont coûté 12 millions de dollars US additionnels. Au total, les services et projets offerts par l'OIM ont coûté près de 30 millions de dollars US au gouvernement canadien.

Il n'est pas nécessaire qu'un pays soit membre de l'OIM pour avoir accès aux services; il lui suffit d'en payer les frais. Bien qu'à vrai dire, le Canada n'a pas besoin d'être membre de l'OIM pour

⁸ Outre le DIM parrainé par l'OIM, mentionnons le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) – un forum animé par les États et issu de la Séance spéciale des Nations Unies sur les migrations et le développement, en 2006. Mentionnons également le Groupe mondial sur la migration (GMM), une organisation interinstitutions qui réunit les chefs de 14 organisations s'occupant de divers aspects des migrations (p. ex. OIT, HCR, etc.).

accéder aux services de cette dernière, et bien que le fait d'être membre n'entraîne aucune réduction du coût des services, tant les informateurs de CIC que ceux de l'OIM sont d'avis que la priorité en matière de prestation des services et l'attention qui leur est accordée pouvaient être influencées par une adhésion à l'OIM.

Tous les groupes de répondants ont affirmé que les services de l'OIM étaient généralement perçus comme étant d'excellente qualité et rentables. C'est également l'avis général des directions générales de programme de CIC à qui l'OIM offre des services de transport, d'orientation et de santé. Selon les répondants de CIC, l'OIM procure d'autres avantages additionnels, en sa qualité d'agent de mise en œuvre, notamment la souplesse et la portée internationale.

Au cours de la présente étude, il n'a pas été possible de déterminer précisément quelles seraient les répercussions sur la prestation de ces services et projets si le Canada n'était pas membre de l'OIM. Toutefois, plusieurs des fonctionnaires de CIC interviewés croyaient qu'un non-renouvellement de l'adhésion aurait une incidence sur la qualité des services reçus, dans la mesure où la priorité est accordée aux membres, pour ce qui est des demandes et des préoccupations relatives aux questions nécessitant le paiement de frais de service. Les répondants estimaient également que l'accès à la direction de l'OIM ne serait pas aussi facile ou opportun. Un répondant de l'OIM a également fait mention de possibles répercussions semblables, advenant un retrait de l'organisation.

L'argument le plus convaincant en faveur du maintien de l'adhésion tient au fait que d'après un certain nombre de fonctionnaires de CIC interviewés, l'investissement du Canada est faible lorsqu'il est tenu compte de la possibilité de pouvoir influencer une quantité considérable de services importants. En outre, l'adhésion du Canada à l'OIM permet d'accéder aisément aux gestionnaires de programme de l'OIM et lui donne l'occasion d'influencer la gouvernance et la gestion de l'organisation, deux aspects que les répondants qualifient d'investissement appréciable.

3.2.4. Avantages additionnels de l'adhésion

L'un des grands avantages du recours aux services de l'OIM est celui du transport : l'organisation a des ententes avec de nombreuses compagnies d'aviation, un peu partout dans le monde, ce qui entraîne des économies considérables au moment de prendre les dispositions de voyage pour les migrants à destination du Canada. Selon des données comparatives de 2010, la différence entre les tarifs du marché et le tarif réduit de l'OIM, eu égard aux pour les points de départ vers le Canada les plus importants, va de 10 p. 100 à 70 p. 100⁹.

Les informateurs clés ont également mentionné d'autres avantages moins concrets pour le Canada, attribuables à une adhésion à l'OIM. Par exemple, le Canada attire le respect de l'OIM (ce qu'ont confirmé les informateurs de l'OIM et ceux des États membres) – son expertise suscite de la crédibilité et son approche pragmatique au débat parfois politique sur les migrations est bien accueillie. Ce genre d'engagement international peut procurer des avantages politiques et diplomatiques qui vont au-delà de la tribune de l'OIM.

Certains commentaires des répondants au sujet des avantages d'une participation à l'OIM méritent d'être mentionnés :

- L'OIM connaît bien le « langage de l'immigration »; elle comprend les préoccupations du Canada et les limites à l'intérieur desquelles il exerce ses activités. L'OIM s'efforce de comprendre les besoins de chaque pays auquel elle fournit des services; elle adapte ses processus de manière à

⁹ Source : Barème comparatif de l'OIM - Tarifs aériens pour le Canada, août 2010.

optimiser les dispositions en matière de service au client dans chaque pays, tout en assurant l'intégrité du programme.

- L'OIM est une source d'information et de renseignement local précieuse, grâce à son large réseau international; par exemple, l'OIM dispose de travailleurs de première ligne qui informent le Canada au sujet des épidémies sur le terrain. Ce genre de connaissance permet d'élaborer des politiques visant à atténuer les risques pour la santé publique tout en traitant les demandes d'immigration.
- L'OIM ayant une large portée, elle est davantage en mesure de se déployer rapidement dans des environnements difficiles, dans certains cas, et d'atteindre des pays que d'autres organisations internationales (Nations Unies, Croix Rouge) ne peuvent joindre pour des raisons politiques ou autres.

3.2.5. Solutions de rechange

Constatations:

- Peu de solutions de rechange offrent la même portée, qualité de service ou rentabilité que l'OIM, en ce qui a trait aux services essentiels d'aide à la migration requis par CIC - le transport, les soins de santé et l'orientation. En accédant à ces services auprès d'une seule organisation qui s'occupe uniquement de migrations, des économies sont réalisées, selon les répondants.
- Du point de vue du service et de l'exécution des projets, il pourrait y avoir des solutions de rechange à l'OIM dans certains cas.

Dans la présente évaluation, nous avons tenté de déterminer s'il existait des solutions de rechange à l'OIM; toutefois, l'évaluation de la qualité, de la valeur ou de la rentabilité de ces services ou des solutions de rechange possibles dépassait les limites de cette évaluation.

De façon générale, il n'y a pas de solutions de rechange à l'OIM – il s'agit de la seule organisation internationale entièrement vouée aux migrations, qui sont au cœur de son mandat. Sur le plan des services individuels, il pourrait bien y avoir une forme de solution de rechange, mais l'OIM a montré qu'elle était bien placée pour offrir de nombreux services et ce, de façon concurrentielle.

Les programmes de l'OIM sont divisés en huit éléments. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, il pourrait, dans certains cas, y avoir des solutions de rechange pour certains services. Toutefois, ces solutions de rechange doivent être examinées en regard de l'infrastructure actuelle de l'OIM, de sa présence dans nombreux pays et de sa capacité à répondre relativement rapidement aux demandes.

Service de l'OIM	Dépenses 2009 (M \$US)	Solutions de rechange
Administration (dépenses de base)	36,0 \$US	S/O
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	527,8 \$US	Oui. Certains secteurs font double emploi avec les ONG traditionnelles, les organismes de développement et autres, notamment la Croix Rouge, les organisations des Nations Unies (HCR, UNICEF) et les ONG internationales comme CARE, Vision mondiale, Oxfam etc.
	56,1 \$US	Partielles. Le service Migration et santé comprend trois éléments : i) Évaluations sanitaires ii) Promotion de la santé iii) Assistance sanitaire en situation de crise
Migration et santé		Il semble qu'il soit tout naturel pour l'OIM de s'occuper des évaluations sanitaires - tous les autres éléments ont des chevauchements avec les autres ONG et organisations humanitaires comme les organisations des Nations Unies et organismes de développement comme CARE, Vision mondiale, Oxfam etc. Dans ce cas-ci, l'OIM se distingue uniquement par le groupe ciblé et non le service proprement dit.
Migration et développement	103,0 \$US	Partielles. Développement des collectivités et assistance pour le retour des ressortissants. Le retour des ressortissants est une tâche toute naturelle pour l'OIM et elle a de longs antécédents à cet égard. Les divers éléments du développement communautaire, toutefois, pourraient être assurés par tout un éventail d'organismes de développement tel qu'indiqué précédemment.
Migration régulée	239,8 \$US	Non. L'OIM est bien placée pour agir comme chef de file dans ce domaine - par exemple, retours volontaires assistés, lutte contre le trafic illicite, collaboration technique et renforcement des capacités de gestion de la migration.
Migration assistée	40,2 \$US	Non. Les questions liées aux migrations de main-d'œuvre et au traitement des dossiers des migrants sont très pertinents à l'OIM.
Politiques migratoires, recherche et communications	3,6 \$US	Oui. Si ce n'est de quelques publications propres à l'OIM (État de la migration dans le monde), d'autres organisations peuvent faire de la recherche et élaborer des politiques sur les migrations - p. ex. OCDE, Metropolis, MPI.
Programmes de réparation	5,6 \$US	Non. Activité très pertinente à l'OIM qui a de longs antécédents à cet égard.
Appui aux programmes à caractère général	15,2 \$US	S/O
Total Services	1 027,3 \$US	

Tel qu'indiqué précédemment, CIC accède surtout à trois services de l'OIM pour la mise en œuvre de son mandat ministériel : transport, services de santé et orientation. Tant les informateurs de CIC que ceux de l'OIM ont affirmé qu'actuellement, il n'y avait pas de solution de rechange car aucune autre organisation ne pourrait à elle seule égaler la portée, la qualité et la rentabilité des services offerts par l'OIM. Comme l'OIM offre tous les services à partir d'un guichet unique, il y a des économies à réaliser sur les plans administratif et opérationnel puisque les divers services et diverses ressources sont dispensés par l'intermédiaire d'une seule entente et d'un seul fournisseur.

Personne n'a réussi à identifier facilement des solutions de rechange à l'étendue et à la qualité des services offerts. Il convient de noter que deux des représentants d'États membres ont qualifié l'OIM de fournisseur de choix pour des services migratoires semblables, faisant ressortir le manque de meilleures solutions.

Services de migration essentiels – CIC	Dépenses 2009	Solutions de rechange disponibles
Transport	16 356 640 \$US (budgets du transport et des services de santé non séparés)	Non. Aucune autre organisation n'a conclu avec des compagnies d'aviation des accords négociés permanents comme l'a fait l'OIM.
Services de santé		Partielles. CIC pourrait étendre son réseau de médecins désignés (MD) indépendants pour les services de santé dans le contexte migratoire; toutefois, ce serait moins efficace
Orientation canadienne à l'étranger	1 553 520 \$US	Partielles. Le programme Orientation canadienne à l'étranger a récemment lancé un appel de propositions pour son programme et l'OIM a obtenu le contrat. Deux autres organisations, toutes deux canadiennes, ont également obtenu certaines portions du programme OCE à mettre en œuvre dans certains pays.
Total - Services essentiels de CIC	17 910 160 \$US	

4. Conclusions

En résumé, les répondants ont indiqué que l'adhésion à l'OIM était un important besoin, compte tenu de l'approche de gestion du Canada face aux migrations, de sa situation de pays qui accueille des réfugiés et de l'harmonisation des services reçus avec les objectifs de CIC et du gouvernement. Le Canada est un membre actif et crédible de l'organisation, ce que les représentants de l'OIM et certains importants États membres reconnaissent et il est en mesure d'influencer sa gouvernance, sa gestion et ses orientations stratégiques. Bien que les activités de recherche de l'OIM ne soient pas toujours très pertinentes pour le Canada, il s'agit d'un endroit qui convient bien au dialogue international sur les enjeux des migrations. L'adhésion à l'OIM procure également d'autres importants avantages, tout particulièrement à titre d'agent de mise en œuvre de services et de projets efficaces et de qualité soutenus par le Canada.

Les principales constatations de l'évaluation sont les suivantes :

Principales constatations – Pertinence

- Compte tenu que le Canada figure parmi les pays qui accueillent le plus de réfugiés, et compte tenu du mandat de l'OIM, l'ensemble des répondants disent appuyer fortement le maintien de l'adhésion.
- L'adhésion de CIC à l'OIM va dans le sens des objectifs stratégiques du gouvernement et du Ministère.
- Les services liés à l'immigration que CIC reçoit de l'OIM soutiennent directement les activités du Ministère.

Principales constatations – Rendement

- Le Canada est un membre actif et influent de l'OIM, tout particulièrement en ce qui a trait à la gouvernance et au budget.
- Certaines préoccupations ont été exprimées quant à l'élargissement du mandat de l'OIM et à l'harmonisation des projets avec l'orientation stratégique, et quant à leurs répercussions potentielles sur les services essentiels d'aide à la migration, à mesure que l'OIM poursuit sa croissance.
- On a en outre l'impression qu'une meilleure coordination s'impose entre les autres ministères, dans leurs rapports avec l'OIM.
- De façon générale, le Canada ne finance pas directement les activités de recherche de l'OIM et en conséquence, il n'exerce aucune influence sur ces activités et n'en retire aucun avantage.
- D'autres organisations, notamment l'OCDE et Metropolis, ont plus d'expérience et sont davantage en mesure d'effectuer des recherches sur les questions de migration touchant CIC.
- L'OIM est bien placée pour offrir une tribune et tenir des discussions ciblées et régulières sur les migrations, mais l'actuel format du Dialogue international sur la migration devra évoluer si l'organisation veut atteindre cet objectif.
- L'adhésion à l'OIM procure au Canada l'avantage d'obtenir des services et de faire exécuter des projets en priorité, ce qui ne serait sans doute plus le cas si le Canada se retirait de l'organisation. Parmi les autres avantages, mentionnons l'accès, en temps utile, à la direction de l'OIM et la

possibilité d'exercer une influence sur les décisions des organes directeurs et sur les divers enjeux.

- Peu de solutions de rechange offrent la même portée, qualité de service ou rentabilité que l'OIM, en ce qui a trait aux services essentiels d'aide à la migration requis par CIC – le transport, les soins de santé et l'orientation. En accédant à ces services auprès d'une seule organisation qui s'occupe uniquement de migrations, des économies sont réalisées, selon les répondants.

Conformément aux objectifs de CIC et du gouvernement du Canada, l'OIM offre des services dont profite le programme d'immigration. Dans le contexte d'un dialogue international fragmenté, eu égard aux migrations, l'adhésion à l'OIM permet de disposer d'une tribune où peuvent se tenir des discussions avec des États aux vues similaires, et où le Canada joue un rôle actif. L'OIM permet en outre au Canada d'exercer une influence sur les autres pays et sur le débat. L'adhésion à l'OIM procure en outre l'avantage de bénéficier d'une priorité pour l'obtention de services opérationnels étendus et jugés rentables. Bien que certains des avantages soient difficiles à quantifier, il a été établi que la valeur de l'adhésion à une organisation si importante l'emportait sur les dépenses.

En l'absence de solutions de rechange bien définies (en ce qui a trait aux services, tout particulièrement), il est difficile d'évaluer toutes les répercussions d'un retrait de l'OIM. Une non-participation du Canada priverait d'autres États membres des connaissances et de l'expérience en gestion des migrations que possède notre pays et ce dernier perdrait sa capacité d'influencer la discussion. Compte tenu du rôle de chef de file que joue le Canada dans ce domaine, son retrait de l'OIM risquerait également de portée atteinte à sa crédibilité au sein de la collectivité internationale des migrations.

Recommandations

- **Recommandation no 1** : Compte tenu qu'il est un chef de file international en matière de gestion des migrations et qu'il retire des avantages de sa participation, que le Canada maintienne son adhésion à l'OIM.
- **Recommandation no 2** : Que le Canada (CIC) continue de surveiller activement la gouvernance et l'orientation stratégique de l'OIM, en portant une attention particulière aux questions touchant son mandat, de sorte que leurs répercussions potentielles sur les services essentiels puissent être mises au jour et réduites au minimum.
- **Recommandation no 3** : En sa qualité de ministère responsable, que CIC examine la pertinence d'assurer un niveau suffisant de coordination entre les ministères du gouvernement canadien qui ont recours aux services de l'OIM, de sorte que les projets demeurent compatibles avec la position du Canada relative à l'OIM.

Appendice A : Projets canadiens mis en œuvre par l'OIM

Le tableau suivant dresse une liste des projets canadiens mis en œuvre par l'OIM entre 2002 et 2009. Tous les montants sont exprimés en dollars américains (\$US). L'information est tirée des rapports annuels de l'OIM.

Titre du projet	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Total	7 674 520,00 \$	9 963 417,00 \$	10 685 266,00 \$	13 141 837,00 \$	14 306 566,00 \$	21 967 038,00 \$	23 614 506,00 \$	29 957 502,00 \$
Transport remboursable et autre	6 644 344	8 520 809	9 377 310	9 495 387	11 699 535	12 051 230	11 460 767	16 356 640
Orientation canadienne à l'étranger	549 468	586 727	582 402	613 836	733 234	789 176	1 213 219	1 553 520
Retour vers l'Ouganda, depuis le Soudan, des victimes d'enlèvement de l'Armée de résistance du Seigneur	163 013							
Assistance aux ex-combattants, détenus amnistiés, personnes déplacées et jeunes chômeurs du	126 556							
Création de l'Unité de soutien technique de la Conférence régionale sur les migrations	50 000	68 000	73 000	68 000	68 000	68 000	82 435	78 000
Promotion des droits des migrants en République Dominicaine	48 077							
Dépistage médical et transport des réfugiés kosovars vers le Canada	29 915							
Stratégies d'intervention pour lutter contre le trafic au Bangladesh	23 501							
Soutien direct du Centre de transit pour les victimes de la traite de personnes dans la FYR Macédoine	23 376							
Aide canadienne à la démobilisation au Timor-Oriental	16 270							
Rapatriement d'urgence par voie terrestre des ressortissants de pays tiers de l'Afrique de l'Ouest - Libéria		544 218						
Aide à la réintégration des combattants démilitarisés - Jakarta		67 460						
Aperçu des migrations internationales - Module et Guide des formateurs		51 724		20 161				
Rapatriement et réinsertion sociale des enfants (de la rue) à risque touchés par la traite de personnes - Honduras		48 733						
Développement de la capacité de l'ONG de fournir une assistance aux victimes de la traite de personnes au Kirgystan		35 846	4 441	53 251				
Élaboration d'un cadre conceptuel et de stratégies pour la lutte contre le trafic de personnes - Pakistan		26 395						
Québec - Campagne de promotion/recrutement		7 642	31 430					51 700
Programme de politiques migratoires et recherche (PPMR)		5 863						

Titre du projet	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Prévention et assistance aux mineurs victimes d'un conflit armé en Colombie			227 269	326 487		333 270	309 890	
Mécanismes de revendications - conflit palestinien israélien			136 654	125 293	175 498	213 097	24 641	
Remise en état du réseau d'alimentation en eau - Haïti			61 475					
Étude de base visant à évaluer la relation entre les programmes de réinstallation VIH/SIDA en Éthiopie			59 544					
Intervention d'urgence lors du tsunami - province d'Aceh			51 777	1 230 149				
Information publique sur les risques de la traite de personnes en République Dominicaine			50 796					
Protocole de traitement de la malaria avant le départ			15 451	3 598	49 733	58 986	45 501	92 240
Séminaire d'experts pour l'application de la loi canadienne à la traite de personnes			13 717					
Pakistan - Urgence tremblement de terre				1 259 783				
Assistance juridique aux victimes de la traite de personnes en Roumanie				47 044	12 373			
Élaboration d'un cadre conceptuel et de stratégies pour la lutte contre le trafic de personnes - Pakistan				42 326				
Rapatriement et réintégration sociale des enfants à risque touchés par le trafic des migrants en République du Honduras				16 440				
Prestation de services, en Albanie, entre l'OIM et Citoyenneté et Immigration Canada				10 924		21 297	4 493	4 433
Promotion de la participation de vedettes télévisuelles ou sportives en Albanie pour la lutte contre le VIH/SIDA				8 034				
Intervention d'urgence à Yogyakarta en Indonésie					543 747			
Aide d'urgence aux populations mobiles et vulnérables au Zimbabwe					309 735	301 724	255 624	459 559
Aide sanitaire directe aux personnes vulnérables à Nanggroe Aceh Darussalam					228 936			
Soutien de la Commission nationale de réparation et de réconciliation (CNRR) de Colombie					184 678	213 548		
Shattered Dreams - pour accroître la sensibilisation des adolescents aux risques associés à la traite de personnes en Thaïlande					53 984	4 324		
Amélioration de la sécurité grâce au renforcement des capacités consulaires au Cambodge					50 122	298 722	249 822	69 144
Projet de lutte contre la traite de personnes et d'aide psychosociale à Phnom Penh, au Cambodge					47 557	23 672		
Évacuation de 450 ressortissants ouzbeks					37 635			

Titre du projet	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Remise en état des locaux de l'Académie de police nationale haïtienne destinés à la formation							2 970 487	216 349
Fonds à répartir							1 250 047	6 146
Infrastructure de base et aide à la subsistance des communautés de retour fortement touchées du Sud-Soudan							984 896	1 702 521
Réaction de l'ACDI aux inondations à Haïti							964 692	
Remise en état du poste frontalier de Malpasse							456 712	25 855
Promotion du dialogue culturel en Ukraine							36 660	
Mission d'observation électorale de l'UE au Pakistan							20 656	
Migration et VIH/SIDA en Thaïlande							15 778	
Migration assistée - Vérification des documents en Jordanie							1 630	3 750
Remise en état des installations frontalières et renforcement de la présence de la PNH à Haïti								3 064 147
Construction d'une prison à Croix-des-Bouquets, Port au Prince								2 278 076
Examen médical canadien et évaluation médicale avant le départ des Bhoutanais au Népal								490 830
Construction d'une cale et d'un atelier à l'installation de la garde-côtière haïtienne dans Killick								347 473
Processus de saisies de terrains dans une sous-région de la Colombie et son incidence lors des violences armées								222 019
Amélioration du contrôle frontalier et gestion des migrations au Bangladesh								75 319
Profil culturel et évaluation de 1 000 Bhoutanais sur le point de se rétablir au Canada - Népal								21 417
Amélioration de la gestion des migrations à la frontière sud du Mexique								13 034
Examen médical avant départ des réfugiés rohingyas sur le point de se rétablir au Canada								7 080
Services de soutien préconsulaires à la province de l'Alberta, Canada								6 962
CIC - projet de formation de migrants								4 026
Remboursement				-178 876		-12 935	-4 324	-170 098

Appendice B : Liste des documents clés examinés

Nom	Nom
CRP-25--Report by the External Auditors on the Accounts of IOM for 2007	SECOND MEETING SUMMARY: Interdepartmental Committee on Multilateral Issues, 16 June 2008
MC-EX-687--Provisional Agenda	COA Evaluation
MC-EX-688--Revision of the Programme and Budget for 2008	COA Evaluation - management response
C-EX-689--Proposed Adjustment to the IOM Assessment Scale for 2009	Evaluation of the services CIC received from IOM
MC-EX-690--Report on the 2nd Session of the SCPF	IOM evaluation - Refugees
IOM - DG Swing Visit	Evaluation - PSR
MRS 38 Assessment of Regional Consultative Processes on Migration by Randall Hansen	Evaluation - RAP
04-10-04 Attachment on IOM contribution rate	CAC Evaluation of Canada's Membership in the IOM-April 2005
04-10-05 Annual contribution to IOM (i.e. Assessed contribution)	OIM - EXCOM - déclaration du DG
Memo on IO membership review - IOM - DM mtg 12Dec08	EXCOM de l'OIM - 26 juin 2009
Memo on review of membership in international organizations - IOM	Citizenship and Immigration Canada note for workshop July 2006
Canada's UN assessment rate vs IOM	Intersessional workshop of the International Dialogue on Migration (Geneva 9-10 July 2009)
Canadian membership in IOs	IOM IDM 2009 - Background for Workshop on TIP
IOM draft Matrix (version Nov 7a)	IC-2008-02 - Return Migration, Challenges and Opportunities
Mgmt response internal status rpt_IOM_18 Nov 2008	Budget IDM Managing Return Migration April 2008
Review IOM v5	IC-2008-03 - IDM 2008
YTIM0021 IOM-Scale of Assessment for 2005	YTGR-0298 Report on IOM Special Event (Case of Lampeduza) and Workshop on Return (Session II Contextualizing Return - Case Studies) 22408
IC-2007-09 -- Preview of the 2008 Programme and Budget	IC-2007-17 - Migration Management in the Evolving Global Economy
IC-2007-15 -- Highlights of the Programme and Budget for 2008 (MC-2227)	IOM Office in Canada (background from IOM)
IOM 2009 Budget meeting (Canada and like-minded)	05-02-03FW IOM Khartoum Training Plan
MC-2254--Financial Report - 2007	directive de l'OIM sur les renvois
MC-EX-688--Revision of the Programme and Budget for 2008	IOM - Structure Review (PP) - SEP 2009
MC-EX-689--Proposed Adjustment to the IOM Assessment Scale for 2009	SCPF_35 - E
Budgets and Financial reports 2002-2007	YTIM0043 IOM Strategy Back on Track
IOM Council - 23 to 26 November 2009	YTIM-00036 IOM Strategy Consultations DONE
MC_2276_Rev2 - 98th COUNCIL - AGENDA	YTIM-00028 IOM Strategy Consultations Make or Break on the Brink
SCBF 287 - Update on WHAC - April 2006	YTIM-00021 IOM Strategy Consultations Part Three Governance Shape of a Compromise Emerging
IOM Special Briefing on Panama and San Jose	IOM - World Migration Report 2010 - SEP 2009
IO Review - IOM	

Appendice C : Guides d'entrevue

C.1 - Représentants de CIC

Guide de discussion à l'intention de Citoyenneté et Immigration Canada

Introduction

La Direction générale de la recherche et de l'évaluation de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a retenu les services de l'entreprise TDV Global Inc. pour qu'elle examine la participation du Canada à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'OIM exerce ses activités dans les quatre grands secteurs de la gestion des migrations : migration et développement; migration assistée; migration régulée; et migration forcée. Les activités transversales comprennent la promotion du droit international des migrations, le débat politique et les orientations, la protection des droits des migrants, la santé dans le contexte migratoire et la dimension sexospécifique de la migration. L'OIM est presque entièrement financée par les contributions annuelles des États membres et les frais exigés des États membres et des autres pays et organisations pour la réalisation de projets en leur nom.

La présente étude a pour objectif de documenter et d'examiner les résultats de programme. Dans le cadre de l'examen, TDV mène des entrevues avec les principaux intéressés et vous avez été identifié comme une importante ressource pour participer à ce processus.

Les questions suivantes serviront de guide à notre entrevue. Dans certains cas, les questions ne seront pas pertinentes à votre situation en particulier. Veuillez prendre note que vos réponses seront confidentielles et ne vous seront pas attribuées dans le rapport ni dans aucune documentation présentée au groupe chargé de l'évaluation à CIC.

Il faut environ 45 minutes pour répondre au questionnaire.

Aperçu

1. Veuillez décrire votre rôle et votre participation à l'OIM.

Gestion de l'OIM

2. Quelle est la participation du Canada à la gestion de l'OIM, en ce qui concerne les programmes, les budgets, l'adhésion, la stratégie et les comités? Exerce-t-il une surveillance efficace ou non? Veuillez fournir des exemples.
3. Dans quelle mesure le Canada influence-t-il les décisions de gestion de l'OIM, en ce qui concerne les programmes, les budgets, l'adhésion et la stratégie? Ces décisions vont-elles dans le sens des priorités et des intérêts du gouvernement du Canada (GC)? Veuillez fournir des exemples.

Recherche

4. Jusqu'à quel point le Canada participe-t-il aux orientations de la recherche de l'OIM sur les questions migratoires et jusqu'à quel point les influence-t-il? Veuillez fournir des exemples.
5. Quel avantage les activités de recherche de l'OIM offrent-elles? Comment la recherche de l'OIM est-elle distribuée et utilisée au sein de CIC? En quoi est-ce différent des autres recherches sur les migrations soutenues par CIC, p. ex. le PEPM?

6. Quel est le niveau de participation du Canada aux conférences mondiales et régionales? Quels sont les avantages d'une participation aux conférences mondiales et régionales? Veuillez fournir des exemples.

Autres avantages

7. Le Canada retire-t-il d'autres avantages de sa participation à l'OIM et quelle est leur importance? Par exemple :
 - Accès aux services à recouvrement de coûts de l'OIM
 - Résolution de problèmes bilatéraux / multilatéraux liés aux migrations
 - Contributions au programme ou à la pensée politique
 - Autres

Pertinence

8. Y a-t-il lieu de maintenir l'adhésion du Canada à l'OIM, aujourd'hui et dans l'avenir? Quels sont les avantages de l'adhésion à l'OIM? Quelles seraient les répercussions d'un non-renouvellement de l'adhésion?
9. En quoi l'adhésion du Canada va-t-elle dans le sens des priorités de CIC et/ou du GC?
10. L'adhésion du Canada à l'OIM respecte-t-elle les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral?

Autres

11. Le Canada dispose-t-il d'autres solutions pour s'attaquer plus efficacement aux questions bilatérales ou multilatérales liées aux migrations? Pour offrir les services? Existe-t-il des chevauchements ou des doubles emplois avec d'autres tribunes?
12. Y a-t-il d'autres commentaires que vous aimeriez formuler au sujet de l'OIM?

C.2 - Représentants de l'OIM

Guide de discussion à l'intention des représentants de l'OIM

Introduction

La Direction générale de la recherche et de l'évaluation de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a retenu les services de l'entreprise TDV Global Inc. pour qu'elle examine la participation du Canada à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'OIM exerce ses activités dans les quatre grands secteurs de la gestion des migrations : migration et développement; migration assistée; migration régulée; et migration forcée. Les activités transversales comprennent la promotion du droit international des migrations, le débat politique et les orientations, la protection des droits des migrants, la santé dans le contexte migratoire et la dimension sexospécifique de la migration.

Dans le cadre de l'examen, TDV mène des entrevues avec les principaux intéressés et vous avez été identifié comme une importante ressource pour participer à ce processus.

Les questions suivantes serviront de guide à notre entrevue. Dans certains cas, les questions ne seront pas pertinentes à votre situation en particulier. Veuillez prendre note que vos réponses seront confidentielles et ne vous seront pas attribuées dans le rapport ni dans aucune documentation présentée au groupe chargé de l'évaluation à CIC.

Il faut de 30 à 45 minutes environ pour répondre au questionnaire.

1. Veuillez décrire le poste que vous occupez à l'OIM et l'interaction que vous avez avec le gouvernement du Canada.
2. De quelle façon les membres assurent-ils une surveillance des programmes, des budgets, de la stratégie d'adhésion et des orientations stratégiques de l'OIM? (p. ex. mécanismes officiels et non officiels)
 - Ce type de surveillance est-il efficace ou non? Pourquoi? Veuillez fournir des exemples.
 - Dans quelle mesure le Canada influence-t-il les décisions des organes directeurs de l'OIM?
3. Le Canada participe-t-il de manière significative à l'orientation de l'OIM en matière de recherche, de dialogue et/ou de conférences, et a-t-il une influence sur elle?
4. Selon vous, quelle est l'importance de la participation du Canada à l'OIM?
5. Quelles répercussions une non-adhésion du Canada aurait-elle sur l'OIM? Quelles seraient les répercussions sur le Canada? Les non-membres de l'OIM bénéficient-ils des mêmes avantages/du même accès aux services, à la recherche, etc.?
6. Y a-t-il d'autres commentaires ou observations que vous aimeriez formuler au sujet de la participation du Canada à l'OIM?

C.3 - Représentants d'États membres de l'OIM

Guide de discussion à l'intention d'États membres de l'OIM

Introduction

La Direction générale de la recherche et de l'évaluation de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a retenu les services de l'entreprise TDV Global Inc. pour qu'elle examine la participation du Canada à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'OIM exerce ses activités dans les quatre grands secteurs de la gestion des migrations : migration et développement; migration assistée; migration régulée; et migration forcée. Les activités transversales comprennent la promotion du droit international des migrations, le débat politique et les orientations, la protection des droits des migrants, la santé dans le contexte migratoire et la dimension sexospécifique de la migration.

Dans le cadre de l'examen, TDV mène des entrevues avec les principaux intéressés et vous avez été identifié comme une importante ressource pour participer à ce processus. Les questions suivantes serviront de guide à notre entrevue. Dans certains cas, les questions ne seront pas pertinentes à votre situation en particulier. Veuillez prendre note que vos réponses seront confidentielles et ne vous seront pas attribuées dans le rapport ni dans aucune documentation présentée au groupe chargé de l'évaluation à CIC.

Il faut de 30 à 45 minutes environ pour répondre au questionnaire.

1. Veuillez décrire votre rôle et votre participation à l'OIM.
2. Quels avantages votre pays retire-t-il de son adhésion à l'OIM?
3. De quelle façon les membres assurent-ils une surveillance des programmes, des budgets, de la stratégie d'adhésion et des orientations stratégiques de l'OIM? (p. ex. mécanismes officiels et non officiels)
 - Ce type de surveillance est-il efficace ou non? Pourquoi? Veuillez fournir des exemples.
 - Dans quelle mesure le Canada influence-t-il les décisions des organes directeurs de l'OIM?
4. Avez-vous des exemples de réseautage et de collaboration avec le Canada sur des questions de préoccupation commune? Ces positions ont-elles influencé l'OIM?
5. Le Canada participe-t-il de manière significative à l'orientation de l'OIM en matière de recherche, de dialogue et/ou de conférences, et a-t-il une influence sur elle?
6. Selon vous, quelle est l'importance de la participation du Canada à l'OIM?
7. Quelles répercussions une non-adhésion du Canada à l'OIM aurait-elle?
8. Existe-t-il des solutions de rechange à l'OIM en ce qui a trait au dialogue et au partage de connaissances, à la recherche et à la prestation de services?
9. Y a-t-il d'autres commentaires ou observations que vous aimeriez formuler au sujet de la participation du Canada à l'OIM?

Appendice D : Liste des personnes interviewées

Nom	Titre
CIC	
1	Brian Grant Directeur général, Relations internationales et intergouvernementales
2	Deborah Tunis Directeur général, Direction générale de l'intégration
3	Lise Scott Directeur général, Direction générale de la gestion de la santé
4	Erica Usher Directeur principal, Opérations géographiques
5	Michael Watts Directeur, Coordination des politiques internationales
6	Luis Monzon Conseiller principal, Migrations internationales
7	Juan Pedro Unger Analyste des politiques
8	Debra Pressé Directrice générale p.i., Direction générale des réfugiés
9	Dominique Collinge Conseiller, Mission permanente du Canada à Genève
OIM	
10	Laura Thompson OIM, Directrice générale adjointe
11	Richard Scott OIM, Représentant régional pour le Canada
12	Irena Vojackova-Sollorano OIM, Directrice de la gestion des migrations (coopération technique, fraude et trafic, travailleurs temporaires)
13	Robert Paiva OIM, Directeur (sortant) des relations extérieures
14	Ovais Sarmad OIM, directeur de la Gestion des ressources (responsable des finances)
15	Michel Tonneau OIM, chef du Transport des réfugiés
16	David Mosca OIM, Directeur, Services de santé des migrants
États membres	
17	Corinne Kitsell Représentante du Royaume-Uni à l'OIM
18	Miguel Malfavon Représentant du Mexique à l'OIM
19	David Di Giovanna Représentant des États-Unis à l'OIM
20	Irene Knoblen Représentante des Pays-Bas à l'OIM